

- la défense et la représentation de tous les personnels ;
- la transformation de l'École, pour la réussite de toutes ;
- la participation aux mouvements pour une société plus juste et moins inégalitaire.



52 rue Jacques Babinet - 31100 TOULOUSE
05 61 43 60 62 – snu31@snuipp.fr

Informations personnelles

Nom : _____

Prénom : _____

Nom d'usage : _____

Date de naissance : __ / __ / ____

Téléphone portable : __ / __ / __ / __ / __ Courriel : _____

Téléphone fixe : __ / __ / __ / __ / __ Adresse postale : _____

Informations professionnelles

Corps : ☐ PE/PSY ☐ AESH ☐ Retraité·e
☐ Contractuel·le ☐ Etudiant

Grade (normale, hors classe, classe ex) : _____

Fonction (adjoint, direction, TR etc) : _____

Etablissement d'exercice (nom, type, commune) : _____

Echelon : _____

Quotité, si temps partiel : ____ %

Classe\Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Classe normale	70 €	122 €	125 €	134 €	142 €	152 €	162 €	175 €	186 €	203 €	215 €
Coût réel	23 €	41 €	42 €	44 €	47 €	51 €	54 €	58 €	61 €	67 €	72 €
Hors classe			208 €	227 €	242 €	254 €	260 €				
Coût réel			69 €	75 €	80 €	84 €	86 €				
Classe ex.	221 €	234 €	263 €	282 €	302 €	314 € (1er chevron)	332 € (2ème chevron)				
Coût réel	73 €	77 €	87 €	93 €	100 €	104 €	110 €				

En bleu le coût réel de la cotisation syndicale, après le crédit d'impôt de 66%, même si vous n'êtes pas imposable !

Retraité·e	Tarifs réduits
< 686 € 78 €	AESH
< 914 € 81 €	M1, M2
< 1 143 € 92 €	alternant·e
< 1 372 € 109 €	PES
< 1 700 € 126 €	contractuel·le
> 1 700 € 136 €	dispo, congé parental
Temps partiel	au prorata (min. 94 €)
Congé formation	85 % de la cotisation

Direction REP/REP+ PEMF ou CPC	
ASH	+ 8 €
Directeur	+ 15 €
REP	+ 10 €
REP +	+ 20 €
PEMF ou CPC	+ 10 €

☐ Je souhaite surcotiser pour la caisse de solidarité de la FSU-SNUipp 31 en donnant le montant ci-dessous

Le prélèvement automatique, C'est pratique !

Aucune démarche à faire tous les ans, et on arrête quand on veut !

Montant total
€ + € + € = €

Date : __ / __ / ____

Signature : _____

Possibilités de paiement

- ☐ De préférence par prélèvement automatique en remplissant le mandat SEPA au dos de ce bulletin
- ☐ un chèque
- ☐ plusieurs chèques :

PAIEMENT FRACTIONNÉ DE LA COTISATION PAR PRÉLÈVEMENT SEPA

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- 1 ➡ Remplir le mandant de prélèvement SEPA ci-dessous
 - 2 ➡ Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)
 - 3 ➡ Choisir le nombre de prélèvements de 1 à 7 ➡
- Vous pouvez choisir :
- de 1 à 7 si vous adhérez en septembre - octobre
 - de 1 à 6 si vous adhérez en novembre
 - de 1 à 5 si vous adhérez en décembre etc.
- 4 ➡ Envoyer les documents à FSU-SNUipp 31 :
52 rue Jacques Babinet 31100 Toulouse

Mandant de prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat FSU-SNUipp 31 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp 31. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Paiement : récurrent

Référence Unique Mandat (réservé au créancier)
(ne pas renseigner)

Débiteur

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Identifiant Créancier SEPA : FR44ZZZ405745

Nom : FSU-SNUipp 31

Adresse : 52 rue Jacques Babinet

Code Postal : 31100

Ville : TOULOUSE

Pays : FRANCE

IBAN :

BIC :

Le

A :

Signature :